

## **ERF Orthez – 1963**

- **Décision 33, p. 48 – Force de frappe**

Le Synode

regrette les efforts engagés dans ce pays pour la constitution d'une force de frappe nucléaire, demande au Gouvernement de la République de renoncer à cette entreprise.

*Ce vœu est transmis à la Fédération protestante, ainsi qu'une lettre d'un groupe de physiciens protestants du Commissariat à l'énergie atomique de Saclay, réagissant à un vœu du synode régional de la région parisienne appelant à « refuser de s'associer à l'étude, la fabrication et l'expérimentation des armes nucléaires ou au vote des crédits nécessaires. »*